

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

- ★ L'inscription annuelle est effective pour une saison complète ainsi qu'à la réception du virement bancaire de l'abonnement et de la cotisation annuelle de 10€ à payer lors de l'inscription (non remboursable).
- ★ En cas d'absence pour raison personnelle ou abandon de cours, ceux-ci sont non remboursable.
- ★ Les cours non donnés par le professeur seront récupérés dans la mesure du possible et selon les disponibilités de celui-ci.
- ★ Compte bancaire : **BE04-0018-0217-58315 « ASBL S'PRIS D'ESPACE »**
Communication : Nom – Prénom - intitulé(s) cours – Annuel/1^e partie/2^e partie/ Isolé.
- ★ Tout abonnement est payé au plus tard le 3 du mois (en cas de retard de paiement, une augmentation de 2€ vous sera demandée)
- ★ Chaque élève doit être en ordre d'assurance RC
(L'assurance de l'école ne couvrant que les blessures occasionnées par un élément extérieur au corps de l'élève).
- ★ Les cours sont donnés de la 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de septembre au mois de juin inclus.
- ★ Durant les congés scolaires, les cours sont suspendus: (sauf si certains professeurs souhaitent donner cours)
 - Une semaine du congé d'automne,
 - Les deux semaines des vacances d'hiver,
 - Une semaine du congé de détente,
 - Les deux semaines des vacances de printemps.
- ★ Pour les autres congés scolaires, vous serez informé par le Journal de SDS et les groupes de réseaux sociaux.
- ★ La **punctualité** est primordiale afin que chaque cours puisse respecter l'horaire de chacun (prévoir tout changement vestimentaire → ne pas arriver à l'heure de cours mais bien avant).
- ★ Chacun se doit de respecter les règles élémentaires de politesse et s'engage à un respect mutuel. Durant les cours, il vous est demandé de **respecter** le cours qui se donne. Par conséquent, le silence marquera ce respect.
- ★ Une **tenue adéquate** est demandée pour chaque cours :
 - Les cheveux doivent être impérativement attachés.
 - Les bijoux restent à la maison ou dans votre sac.
 - Les chewing-gums sont interdits.
 - Le port du jeans, même stretch, est interdit.
 - Les chaussures d'extérieur ne sont pas tolérées dans la salle.
 - Classique : demi-pointes, collant, maillot.
 - Jazz & Modern : tenue ample, pieds nu ou chaussettes propres.
 - Hip-Hop: tenue adaptée, baskets à usage intérieur.
 - Stretching: tenue ample chaude, chaussettes.
- ★ Pour le cours de Stretching, si vous oubliez votre tapis, il y en a à votre disposition.
- ★ Les parents doivent déposer et récupérer leurs enfants à l'entrée de la salle de danse, s'assurer de la présence du professeur et de la prise en charge.
- ★ En cas de retards répétés, le professeur peut refuser l'élève en cours, ou le mettre à l'écart.
- ★ Toute absence doit être signalée au plus tôt sur les groupes Messenger ou sms au 0493/88.24/99 pour en informer le professeur.
- ★ Pour le spectacle annuel : la présence des élèves est plus qu'impérative (cela est l'aboutissement du travail de l'année). La non-participation à celui-ci doit être signalée durant les 2 premiers mois de cours.
- ★ Participer aux actions de l'école de danse est primordial ainsi que de s'informer de tout ce qu'il s'y déroule sur le panneau d'information ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.
- ★ La Direction doit être informée de tout souci majeur au sein de l'école de danse.